



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

La population a largement répondu à la démarche participative initiée par les autorités sur le réaménagement des Jeunes Rives et sur l'implantation d'un grand magasin au centre-ville de Neuchâtel

Pour une ville ouverte, attractive et dynamique

Une large frange des personnes ayant pris part au processus participatif sont favorables au réaménagement du site des Jeunes Rives et soutiennent l'implantation d'un grand magasin au centre-ville. Après huit mois de démarche participative, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel est heureux de constater que les habitants ont répondu activement aux ateliers proposés. Il s'engage à prendre en compte les avis exprimés et à poursuivre le dialogue entamé. Les deux grands projets, Ring aux Jeunes Rives et l'implantation d'un grand magasin au centre-ville, feront l'objet de crédits d'étude l'année prochaine, ont annoncé ce jour les autorités au cours d'une conférence de presse.

« Nous sommes très heureux de ce que les huit ateliers participatifs organisés entre mai et septembre de cette année aient connu une fréquentation remarquable et que le questionnaire sur le projet Ring ait, lui, recueilli près de 1200 réponses. Cela démontre, si besoin était, l'attachement des Neuchâteloises et des Neuchâtelois pour leur ville », a déclaré le directeur de l'Urbanisme, le conseiller communal Olivier Arni. Ce mercredi matin, avant la soirée d'information publique à l'Aula des Jeunes Rives, il informait la presse des résultats de la démarche participative sur les différents projets touchant les Jeunes Rives et le centre-ville, aux côtés de Christine Gaillard, présidente du Conseil communal. *« Notre objectif est à la fois de dynamiser le centre-ville et de rapprocher la ville du lac. Ces projets représentent un grand pas dans cette direction »,* a expliqué Olivier Arni. Lequel a également souligné que *« faire évoluer sa ville est bel et bien l'affaire de tous ».*

Projet Ring : un lieu dédié à la nature et aux loisirs

Avec plus de 80% d'avis positifs, le résultat de la consultation sur le réaménagement des Jeunes Rives est sans équivoque : la population souhaite un lieu dédié à la nature et aux loisirs. La grande majorité des quelque 1200 questionnaires dépouillés montrent un plébiscite en faveur de l'agrandissement de la plage et de l'installation d'établissements publics accessibles à tous.

Pour répondre aux voix qui demandent un parc plus « naturel », le Conseil communal est prêt à mieux prendre en compte la topographie actuelle du site et l'arborisation existante. Il est ouvert à l'idée de compléter les équipements liés aux loisirs et à la convivialité (grills, jeux, etc.), comme cela a été suggéré, tout en prenant soin d'optimiser les coûts du projet. Au vu des résultats de la consultation, le Conseil communal veillera aussi à maintenir une bonne accessibilité au site (voitures, transports publics, cycles et piétons) et s'attachera à proposer un nombre suffisant de places de stationnement à des tarifs attractifs.

Une majorité d'avis favorables au grand magasin

Deuxième grand sujet de discussion, l'implantation d'un grand magasin de type Manor sur la place Alexis-Marie Piaget. Ce projet a été au cœur des débats de l'atelier participatif Port-Piaget, qui a réuni une soixantaine de participants. Deux autres options ont été proposées: le bâtiment de La Poste, sur l'Avenue du 1^{er} Mars, et les bâtiments de l'Hôtel communal.

Sur la base des discussions engagées avec les habitants, le Conseil communal trouve qu'il est intéressant d'étudier la possibilité d'implanter un grand magasin dans le bâtiment de La Poste, à tout le moins d'y développer des activités commerciales tant il ressort des ateliers qu'une grande enseigne ou du moins une offre commerciale diversifiée sont essentiels à rendre les centres-villes attractifs et prisés. Des contacts seront pris dans ce sens.

De même, les autorités souhaitent également poursuivre la réflexion sur l'implantation d'un grand magasin sur la Place Alexis-Marie Piaget avec un parking en sous-sol. Bien entendu, il s'agira ici d'évaluer l'impact environnemental, notamment sur le plan du trafic généré.

Plusieurs options suggérées lors des ateliers seront étudiées dans le projet : un restaurant en toiture du grand magasin, ouvert le soir et le dimanche, des éléments végétalisés, des espaces dédiés aux piétons et des activités au rez-de-chaussée du grand magasin. Les participants aux ateliers ont également souhaité une place du Port plus vivante et accueillante. Sur ce point, le Conseil communal se dit prêt à encourager davantage d'activités autour du port et à assurer un aménagement plus convivial de la place pour accueillir encore plus de manifestations temporaires.

Commerçants préoccupés par la mobilité

Pour les commerçants du centre-ville, également réunis en atelier, la construction d'un grand magasin de type Manor est globalement perçue comme une opportunité commerciale. Dans cet atelier, comme dans celui consacré à la mobilité, les discussions se sont concentrées sur la liaison piétonne entre le centre-ville et l'emplacement du futur grand magasin. Comment se rendre facilement dans ce lieu légèrement excentré ? Comment éviter une augmentation du trafic ? Un plan de circulation et de mobilité global est unanimement réclamé.

Les autorités souhaitent poursuivre le dialogue avec la population et les milieux spécialisés en 2015, via un nouvel atelier participatif consacré au secteur Place Pury, Place Numa-Droz et gare. Le réaménagement du parc des Jeunes Rives et du secteur Port-Piaget fera l'objet de demandes de crédits d'étude. Il faudra attendre 2016 pour des crédits de réalisation. Les premiers travaux pourraient débuter en 2017 ou 2018.

Une soirée publique d'information se tiendra mercredi 10 décembre à l'Aula des Jeunes-Rives de 19h30 à 22h.

Tous les rapports sur le résultat des ateliers sont disponibles sur le site : www.centre-et-rives.ch

Plus d'informations sur le projet Ring : www.jeunes-rives.ch

Neuchâtel, le 10 décembre 2014

Direction de l'Urbanisme

Renseignements complémentaires : Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement, tél. +41 32 717 76 02